

## Franklin K2 Athena Risk Premia UCITS Fund

**Catégorie A (acc) USD • ISIN LU2303826205 •** Un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

### Objectifs et Politique d'investissement

Franklin K2 Athena UCITS Fund (le « fonds ») a pour objectif d'accroître la valeur de ses investissements en maintenant une volatilité inférieure à celle des marchés boursiers dans leur ensemble et une moindre corrélation aux classes d'actifs traditionnelles, à moyen et long termes.

Le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement active et investit principalement dans :

- des stratégies de primes de risque, qui sont des stratégies de trading systématiques basées sur l'analyse quantitative des cours et de données fondamentales par l'utilisation d'algorithmes internes ou externes.

Le fonds a l'intention de s'exposer, directement ou indirectement, à un large éventail de valeurs mobilières (par le biais de fonds communs de placement, de fonds cotés en bourse, de produits dérivés ou structurés), de produits dérivés (à des fins d'investissement, tels que les contrats d'échange de rendement total), de contrats de change à terme (échange de deux devises à un taux déterminé, à une date fixée dans l'avenir) ainsi que d'autres titres, y compris, mais sans s'y limiter, des actions et des titres liés à des actions (y compris des titres participatifs et des titres convertibles), des titres de créance de toute qualité d'émetteurs souverains du monde entier, des devises ainsi que d'autres titres éligibles. L'équipe d'investissement peut décider d'investir la totalité des actifs du fonds dans des titres de créance émis par l'UE, l'OCDE, Singapour ou un autre État membre du G20.

L'indice de référence du fonds est l'indice EURIBOR 3-mois. Les indices de

référence visent uniquement à fournir aux investisseurs une base de comparaison des performances du fonds. Le Compartiment n'est pas obligé de détenir l'un quelconque des composants de l'indice de référence. Il peut en effet investir jusqu'à 100 % de son actif net en dehors de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

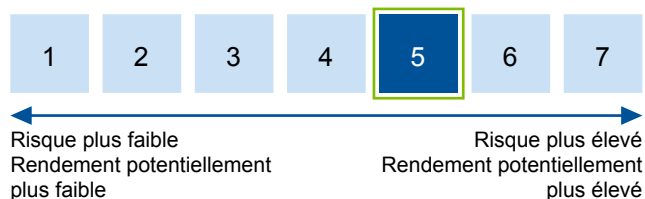
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

### Termes à comprendre

**Créances convertibles** : obligations qui, à leur échéance, proposent à l'investisseur le choix de recevoir des liquidités ou une quantité prédéfinie d'actions de l'émetteur à une date prédéterminée.

**Produits dérivés** : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

### Profil de Risque et de Rendement



#### Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le fonds cherche à atteindre son objectif en investissant dans un large éventail de titres et d'instruments dérivés éligibles en bénéficiant de diverses stratégies de primes de risque. Ces titres et instruments d'investissement ont par le passé subi des fluctuations de cours, généralement dues aux taux d'intérêt, à la solvabilité perçue des émetteurs ou à d'autres mouvements des marchés des obligations, des actions et/ou des changes. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer considérablement dans le temps.

#### Risques importants non adéquatement pris en considération par

#### l'indicateur.

**Risque de contrepartie** : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

**Risque de crédit** : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

**Risque des instruments financiers dérivés** : risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

**Risque de change** : risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**Risque d'effet de levier important** : le risque que l'utilisation permise d'un effet de levier important puisse amener le fonds à liquider des positions de portefeuille pour satisfaire à ses obligations alors qu'il ne serait pas avantageux de le faire. Par conséquent, une fluctuation relativement faible du cours d'un contrat dérivé peut entraîner des pertes importantes pour un fonds.

**Risque opérationnel** : risque de perte résultant d'erreurs ou de défaillances dues aux individus, aux systèmes, aux prestataires de services ou aux processus dont dépend le fonds.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de fonds Franklin Templeton Alternative Funds.

## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                                                                                                                         |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Frais d'entrée                                                                                                          | 5.75%          |
| Frais de sortie                                                                                                         | Non applicable |
| <i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i> |                |

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.54% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

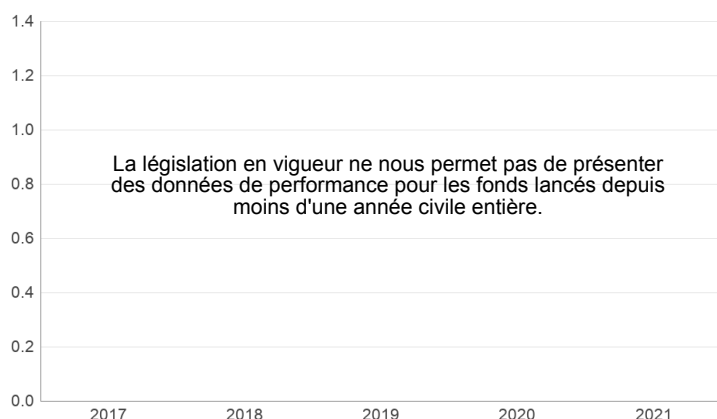
|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Commission de performance | Non applicable |
|---------------------------|----------------|

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible que vous payiez moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 juillet 2022. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'Actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'Annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

## Performances passées



- Le fonds a été lancé en 2021.

■ Franklin K2 Athena Risk Premia UCITS Fund Catégorie A (acc) USD  
■ EURIBOR 3-Month Index

(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

## Informations pratiques

- La banque dépositaire de Franklin Templeton Alternative Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- L'agent payeur de Franklin Templeton Alternative Funds en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnastrasse 16, CH-8002 Zurich.
- Le représentant de Franklin Templeton Alternative Funds en Suisse est Franklin Templeton Switzerland Ltd, Stockerstrasse 38, 8002 Zurich.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Alternative Funds dans la langue de ce document sur le site [www.ftidocuments.com](http://www.ftidocuments.com) ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres catégories d'actions du fonds) sont disponibles auprès du représentant de Franklin Templeton Alternative Funds en Suisse et sur la plateforme électronique de fund info AG ([www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com)).
- Les documents pertinents comme le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Alternative Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.franklintempleton.lu](http://www.franklintempleton.lu) pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.